

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

Décision n° 13149 du 7 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

NOR : INTJ2111942S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 35133 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032362S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2021 :

Gehin	Christophe	NIGEND : 198 552
--------------	------------	------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2021 :

Gobeaut	Rémi	NIGEND : 137 432
----------------	------	------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2021 :

Vieira	David	NIGEND : 321 303
Galissiaz	Idriss	NIGEND : 341 994
Planques	Jérémy	NIGEND : 327 064
Boyer	Jean	NIGEND : 322 086

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2021 :

Joessel	Florian	NIGEND : 307 747
Bourgoin	Cédric	NIGEND : 354 486
Skala	Paul	NIGEND : 329 264
Friès	Alexis	NIGEND : 340 026

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mai 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie du Grand Est
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est,
S. Ottavi*